Les Neo Democrates

Une voix forte pour le Nouveau Brunswick

1987

NEO DEMOCRATES
NOUVEAU-BRUNSWICK

329.9715
N532
1987
NBC.11
c.3

LEGISLATIVE
LIBRARY
FREDERICTON,
N. B.

PROGRAMME 1987

UNE VOIX FORTE POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK

PROGRAMME 1987

UNE VOIX FORTE POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK

I. JUSTICE FISCALE

II. UN SERVICE DE LA POPULATION

III. DES EMPLOIS POUR LES NEO-BRUNSWICKOIS

IV. ENVIRONNEMENT ET ENERGIE

V. TRAITEMENT EQUITABLE DES TRAVAILLEURS

VI. EGALITE POUR LA FEMME

VII. GOUVERNEMENT FRANC ET HONNETE

UNE VOIX FORTE POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK

Ces élections consistent pour les électeurs à choisir entre les vieux partis et un renouveau. Nombre de nos concitoyens en ont assez des habitudes politiques des Libéraux et des Conservateurs. Ils veulent élire des gens qui défendent réellement les hommes et les femmes des milieux modestes.

L'élection de nouveaux Néo-démocrates le 13 octobre constitue notre meilleure garantie de bénéficier d'un meilleur gouvernement, de compter sur des représentants à la législature capables de se battre toujours et encore pour la justice, l'équité, la franchise et l'honnêteté au gouvernement et pour un avenir plus prometteur pour vous et votre famille.

Voilà plus de dix ans maintenant que le soutien populaire pour les Néo-démocrates n'a cessé de grandir. A l'approche de ces élections, nous sommes de plus en plus certains que le 13 octobre, plus de Néo-Brunswickois que jamais décideront: "Cette fois-ci, les Néo-démocrates!"

I. JUSTICE FISCALE

Avec le passage du temps, notre système fiscal est devenu de plus en plus injuste. Depuis 1982, les taxes provinciales frappant une famille moyenne ont grimpé de $2500 tandis que les impôts sur les bénéfices des sociétés ont en fait baissé.

Dans cette campagne, une seul parti s'exprime sur la question de la justice fiscale: les Néo-démocrates. Notre projet de Justice Fiscale comprend:

1. Répit fiscal pour les locataires

Présentement, la taxe immobilière sur les appartements est deux fois plus élevée que la taxe payée par les propriétaires de maisons individuelles habitant chez eux. Pour les Néo-démocrates, il s'agit d'une injustice envers les locataires. Notre Plan de Justice Fiscale prévoit une remise d'impôt aux locataires du supplément perçu, soit 25$ par mois par appartement moyen, versé par chèque trimestriel à chaque locataire.

2. Aide en faveur des personnes âgées

La hausse des taxes foncières impose une lourde charge à bien des personnes âgées. Les Néo-démocrates pensent qu'on doit leur accorder un appui leur permettant de continuer à habiter leur logement dans le respect et la dignité. Notre Plan de Justice Fiscale prévoit une exonération extraordinaire de la taxe foncière qui doublerait pour passer de 200$ à 400$.

3. Exonération totale de l'impôt sur les revenus inférieurs à 8,000$

On compte présentement 42,000 Néo-Brunswickois dont les revenu est inférieur à 8,000$ et qui sont encore soumis à l'impôt provincial. Les Néo-démocrates pensent qu'il est injuste de la part du Gouvernement de prélever des impôts sur ceux dont les ressources sont si minces. Notre Plan de Justice Fiscale prévoit une exonération totale d'impôt provincial pour tous les titulaires de revenus inférieurs à 8,000$ par an.

4. Taxe provinciale: minimum obligatoire

Soixante et onze personnes au Nouveau-Brunswick dont les revenu total s'élève à près de 10 millions de dollars ne payent pas un cent de taxe provinciale sur le revenu! Aussi bien à Ottawa qu'à Fredericton, les gouvernements conservateurs et libéraux ont créé un maquis d'exemptions fiscales en faveur de leurs amis bien nantis. Notre Plan de Justice Fiscale prévoit un taux d'imposition minimum de 10% sur les revenus de contribuables gagnant plus de 50,000$ par an. Il est maintenant temps que les riches Néo-Brunswickois bénéficiant d'exemptions paient leur juste part du fardeau fiscal.

5. Impôt minimum obligatoire sur les sociétés commerciales

On compte au Nouveau-Brunswick un grand nombre de sociétés dégageant des bénéfices sans acquitter aucun impôt sur leurs revenus. Ces bénéfices avoisinent 200 millions de dollars par an. Les Néo-démocrates ne croient pas que d'importantes sociétés commerciales ou industrielles doivent éviter de payer l'impôt et laisser retomber leur part sur le dos des contribuables. Notre Plan de Justice Fiscale prévoit une taxe minimum de 10% sur les bénéfices industriels et commerciaux des grandes sociétés dégageant des bénéfices.

6. Impôt sur les capitaux des sociétés

De nombreux gouvernements provinciaux ont institués une taxe sur les capitaux et actifs des sociétés afin de s'assurer du partage équitable de la pression fiscale par les banques et les sociétés. Notre Plan de Justice Fiscale prévoit une taxe sur les actifs des sociétés établies au Nouveau-Brunswick sur le modèle de la taxe instituée par le gouvernement néo-démocrate du Manitoba.

7. Baisse de la taxe de vente

Les Néo-démocrates croient devoir prendre des initiatives pour réduire la taxe de vente élevée en vigueur au Nouveau-Brunswick. A la diligence du nouveau gouvernement, notre Plan de Justice Fiscale prévoit:

*exonération de la taxe sur les matériaux construction,

*élimination de la taxe sur le coût de la main-d'oeuvre,

*élimination de la taxe sur les repas simples de moins de 5.00$ servis par les restaurants.

La taxe de vente sur les repas simples de restaurant sera immédiatement éliminée. La taxe sur les matériaux de construction serait progressivement éliminée en commençant par une réduction immédiate de 11 à 8%.

8. Réforme fiscale sérieuse

Les Néo-démocrates se sont engagés à respecter une sérieuse responsabilité financière. Nos baisses de taxes de vente créeront de nouveaux emplois dans le bâtiment, l'hôtellerie et dans les entreprises d'entretien et de services. Nos modifications de l'impôt sur le revenu procureront un soulagement attendu à plus de 40,000 contribuables néo-brunswickois économiquement défavorisés. Nos réformes de la taxe foncière assurera une situation équitable pour les locataires et les personnes âgées.

Ces abattements de taxes seront compensés par des taux plus élevés sur les néo-brunswickois bien nantis qui échappent présentement à l'impôt sur le revenu ainsi que par une taxation des revenus des sociétés qui ne contribuent pas actuellement à payer leur part de l'imposition.

Le Plan de Justice Fiscale des Néo-démocrates est fondamentalement auto-financé. Il se traduira par une fiscalité plus juste pour nous tous sans augmentation de la dette publique de la province.

II. AU SERVICE DE LA POPULATION

Les Néo-démocrates s'engagent à faire fonctionner le Gouvernement au service de la population: c'est là en effet le but du service public.

1. Services de santé de qualité

Pour les Néo-démocrates, des services de santé de qualité au service de tous constituent une priorité majeure. On se souviendra que l'assurance-maladie fut instituée au Canada par un gouvernement néo-démocrate dirigé par M. Tommy Douglas, premier ministre, près de dix ans avant que l'assurance-maladie ne soit introduit au Nouveau-Brunswick. Les citoyens savent pouvoir compter sur les néo-démocrates pour protéger l'assurance-maladie contre les partisans d'honoraires supplémentaires et de facturation additionnelle. Dans la nouvelle législature, les néo-démocrates s'emploieront à:

a) Créer un programme familial de santé

Les médicaments prescrits par ordonnance sont coûteux et constituent souvent une dépense imprévue frappant le budget familial. Alors que certaines personnes sont couvertes par des assurances officielles ou privées pour les frais de médicaments, la plupart des familles ne le sont pas encore. Le Programme familial de santé sera ultérieurement étendu à tous les enfants de la province.

b) Dispensaires communautaires

Les Néo-démocrates croient fermement que les services de santé doivent être d'abord et avant tout organisés pour répondre aux besoins des individus et des familles. Il s'agit donc de permettre aux services de santé d'être disponibles là où sont les malades, sur le terrain dans les agglomérations urbaines et les communautés rurales. Les Néo-démocrates préconisent la création de dix dispensaires communautaires implantés en particulier dans le nord:

* pour dispenser les soins courants,

* pour instaurer des programmes de médecine préventive,

Chaque dispensaire sera doté d'un personnel médical et para-médical: médecins, infirmières et dentiste.

c) Dispensaire mobile

La plupart des services médicaux spécialisés ne sont encore disponibles que dans les grands centres. Les Néo-démocrates proposent la mise en place de dispensaires mobiles, basés à Moncton, qui rayonneront dans toutes les régions de la province.

d) Clinique du nourisson

Les Néo-démocrates préconiseront une clinique du nourisson qui serait implantée à Bathurst.

e) Ambulance de l'air

Les Néo-démocrates veulent convertir l'avion officiel du gouvernement en ambulance de l'air pour aider les malades vivant dans des lieux reculés à être transportés auprès des secours d'urgence que leur état nécessite.

2. Education

Les Néo-démocrates savent que l'éducation est la clé du développement personnel de nos enfants, de la croissance économique et d'une solide démocratie.

a) Jardins d'enfants et garderies

Presque toutes les provinces canadiennes ont institué un service public de garderies d'enfants. Si cette initiative est faisable dans d'autres régions du pays, elle doit être également faisable au Nouveau-Brunswick. Il est injuste que tant d'enfants néo-Brunswickois dont les parents ne peuvent assumer les frais de jardins d'enfants privés se voient refuser les avantages d'un programme de garderies.

Seuls les néo-démocrates se sont engagés à établir un service public de garderies; nous nous emploierons de toutes nos forces à réaliser cet objectif au cours de la nouvelle législature. Les Néo-démocrates demanderont aussi l'expansion des services de jardins d'enfants pour les petits d'âge préscolaire ainsi que l'amélioration des programmes post-scolaires.

b) Réduction des frais élevés d'inscription à l'Université

Les Néo-démocrates se sont engagés à baisser les barrières économiques et sociales freinant l'accès aux études supérieures. Notre parti demande le gel des coûts d'inscription dans les universités (actuellement plus dispendieux que dans presque toutes les autres provinces) avec une augmentation correspondante des subventions gouvernementales aux établissements universitaires. Nous proposons en outre l'extension du programme de bourses universitaires par une ligne de crédit de 1 million de dollars par an destinés aux étudiants les moins économiquement favorisés.

c) Enseignement des adultes

Pour pleinement participer aux activités de notre société contemporaine, il est indispensable de savoir lire et écrire, capacités qui échappent encore à quelques milliers de néo-brunswickois. Les Néo-démocrates donneront la priorité à l'enseignement aux adultes et emploieront à cette fin des jeunes recrutés au sein du Programme d'Emploi pour la Jeunesse.

d) Réforme des programmes d'études

Les Néo-démocrates s'emploieront à promouvoir les réformes suivantes dans les programmes d'études:

*renforcement de l'enseignement des matières de base: lecture, rédaction, mathématiques, grâce à une gamme élargie de méthodes didactiques répondant aux besoins des différents étudiants;

*possibilité pour les étudiants de s'initier à une plus large variété de sujets;

*révision des manuels scolaires afin d'assurer compréhension et respect envers les travailleurs, le syndicalisme et la Femme. Les textes sexuellement orientés seront refondus;

*extension de l'enseignement d'une langue seconde permettant à tout étudiant du Nouveau-Brunswick de devenir bilingue;

*appui à l'enseignement de qualité, avec reconnaissance ouverte des mérites des enseignants d'élite.

Notre engagement s'adresse à la qualité de l'éducation à tous les niveaux.

3. Assurance automobile publique

L'Assurance automobile publique existe actuellement au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie Britannique. Malgré l'arrivée et le départ du pouvoir de gouvernements conservateurs, aucune de ces provinces n'est revenue au régime de l'assurance automobile privée. Pourquoi? Simplement parce que l'assurance publique fonction bien. Les Néo-démocrates proposent ce même genre d'assurance automobile publique pour les automobilistes du Nouveau-Brunswick, avec des primes non basées sur l'âge ou le sexe, qui économiseraient environ 100$ par an au conducteur moyen et davantage aux familles avec de jeunes conducteurs. L'assurance automobile publique serait traitée par les courtiers d'assurance actuels. Le plan serait administré par un bureau central et des bureaux régionaux disposés dans la province, qui emploieront environ 700 personnes.

III. DES EMPLOIS POUR LES NEO BRUNSWICKOIS

Nous savons tous pouvoir compter sur les Néo-démocrates pour soutenir les jeunes, les chômeurs et les femmes à la recherche d'un emploi. Avec quelques 50,000 chômeurs, l'emploi constitue notre première priorité.

1. Programme majeur d'emploi des jeunes

En 1986, près de 5,000 jeunes gens ont quitté le Nouveau-Brunswick en quête d'un emploi à l'extérieur. Pour les jeunes de moins de 25 ans, le taux de chômage est deux fois plus élevé que pour les autres travailleurs du Nouveau-Brunswick. Les Néo-démocrates pensent que chaque jeune individu mérite de se voir donner une chance de démarrer dans la vie. Spécifiquement, nous proposons une allocation budgétaire de 10 millions de dollars pour financer un Programme d'emploi des jeunes destiné à fournir du travail à 1000 jeunes dans toutes les régions de la province. Chaque communauté sera chargée d'identifier les travaux à effectuer. Le programme d'enseignement aux adultes constitue un exemple du type d'emploi qui serait créé par ce programme.

2. Innovations technologiques

L'industrie met constamment en oeuvre des innovations technologiques affectant l'emploi des travailleurs du Nouveau-Brunswick. Malheureusement, il arrive trop souvent que les avantages de ces innovations technologiques soient inéquitablement répartis, se traduisant en particulier par des bénéfices accrus pour les industries et par des mises à pied, déplacements et dommages pour les salariés. Les Néo-démocrates croient que les avantages donnés par les innovations technologiques devraient être équitablement partagés. Nous avons proposé à trois reprises un projet de loi prévoyant:

*préavis raisonnable de l'introduction d'innovations technologiques,

*consultation avec les salariés,

*efforts pour minimiser les pertes d'emploi possibles, et

*transferts d'emploi à l'intérieur de la compagnie, formation professionnelle, indemnités de mobilités et retraite anticipée pour les travailleurs affectés.

A trois reprises, Conservateurs et Libéraux ont voté contre ce projet de loi, plus préoccupés par leurs amis des milieux d'affaires que par l'intérêt des salariés. Dans la nouvelle législature, les Néo-démocrates continueront à exiger vigoureusement un juste traitement des travailleurs menacés par les innovations technologiques. Nous nous engageons à défendre un Fonds de Protection de l'Emploi de 10 million de dollars en faveur des travailleurs concernés.

3. Justice fiscale et emploi

Le Plan de Justice Fiscale des Néo-démocrates se traduira par un nombre accru d'emplois pour les Néo-Brunswickois. La suppression de la taxe de vente sur les matériaux de constrcution et les frais de main d'oeuvre créera environ 1,000 emplois extrêmement nécessaires dans le bâtiment et d'autres secteurs de l'économie. La suppression de la taxe sur les repas simples servis au restaurant stimulera l'emploi dans l'hôtellerie.

Les autres aspects du Plan de Justice Fiscale - suppression de l'impôt provincial sur les faibles revenus, le doublement de l'exemption de taxe foncière pour les personnes âgées, la remise mensuelle de 25$ compensant la double taxe foncière - contribueront à augmenter le pouvoir d'achat de ceux qui en disposent le moins. La consommation accrue de ces bénéficiaires entrainera de nouveaux échanges et la création d'emplois pour les néo-brunswickois.

4. Emploi et services publics

Les programmes au Service de la Population des Néo-démocrates créeront plus de mille emplois nouveaux pour les Néo-Brunswickois. A lui seul, le programme d'assurance automobile public créera environ 700 emplois répartis entre le bureau central et les bureaux régionaux à travers la province.

Les programmes de jardins d'enfants et de garderies de jour ouvriront des perspectives d'emploi pour environ 600 personnes tandis que nos programmes de services de santé de qualité ajouteront encore une centaine d'emplois.

5. L'avenir fondé sur nos ressources

Le Nouveau-Brunswick est une province riche en ressources naturelles dont les revenus se sont trouvés trop souvent concentrés dans les mains d'une petite minorité. Notre but, à nous Néo-démocrates, est de nous assurer de l'emploi de ces ressources à la création d'emplois et de prospérité au sein même de notre province. Cet objectif entraine les mesures suivantes:

*vente de nos ressources naturelles à des tarifs convenables, grâce à des droits raisonnables d'essouchement, des droits divers, des commissions de vente et des conventions collectives;

*encouragement au traitement local des matières premières ici même au Nouveau-Brunswick; et

*aide aux producteurs prisonnier de l'étau coût/prix de vente provoqué par le coût de l'endettement et la faiblesse des cours des matières premières.

6. Aide aux petites entreprises

Les Néo-démocrates s'engagent à favoriser le développement économique à travers les coopératives, les caisses populaires, les entreprises et fermes familiales. Une telle action conduira à une économie plus équilibrée, moins dépendante de quelques grandes compagnies. Nous encouragerons les productions industrielles de faible envergure pour desservir le marché des Maritimes et donnerons la préférence aux fournisseurs faisant appel aux biens et services obtenus au Nouveau-Brunswick.

IV. ENVIRONNEMENT ET ENERGIE

Nous, les Néo-Brunswickois, nous nous montrons fiers de notre environnement naturel mais nous savons aussi que ce même environnement doit faire face à des menaces toujours plus inquétantes. Les Néo-démocrates s'engagent à prendre toutes les mesures de protection de l'environnement et des sources fiables et sécuritaires d'énergie pour les consommateurs de la province.

1. Eau potable salubre

Rien n'importe plus aux habitants que de disposer d'eau potable propre et saine. Cependant, dans bien des localités au travers de la province, la qualité de l'eau potable est menacée. Les Néo-démocrates ont été les premiers à s'adresser à ce problême à la Législature avec notre Loi sur l'eau potable salubre. Dans la nouvelle législature, nous persisterons à proposer une loi destinée à protéger les sources d'eau potable au Nouveau-Brunswick par les mesures suivantes:

*réglementation de la qualité de l'eau potable;

*assurance de mesures correctives rapides en cas de contamination de l'eau potable, et

*mise des frais de réparation des dommages causés à la charge des pollueurs.

2. Pluies acides

Les pluies acides tuent lentement nos lacs et nos cours d'eau, elles retardent aussi la croissance de nos forêts. NB Power et autres compagnies du Nouveau-Brunswick sont pour plus que leur part responsables de la production de pluies acides. Les Néo-démocrates prendront des mesures obligeant NB Power, notre plus gros pollueur, à réduire ses effluences sulfuriques dans une proportion significative. Nous instituerons des normes draconiennes nouvelles applicables au secteur privé.

3. Fuites dans les réservoirs d'essence

Une série d'explosions a ébranlé la ville de Saint-Jean en avril 1986. Par un heureux hasard, on ne déplora aucune victime. En février 1987, des habitants de Saint Jean Est durent être évacués. Une semaine plus tard la même mesure devait être prise à Woodstock. Dans chaque cas, il s'agissait de fuites d'essence provenant de réservoirs ou de conduites. Les Néo-démocrates pressèrent le gouvernement de s'expliquer sur ces incidents et allèrent jusqu'à intenter une action en justice pour obtenir communication de certains documents. Le gouvernment s'est récemment décidé à répondre. Dans la nouvelle législature, les Néo-démocrates introduiront une Loi sur les fuites de substances dangereuses, similaire à la législation ontarienne en la matière, prévoyant la désinfection rapide de toute fuite d'essence ou de produit chimique aux frais de la compagnie responsable des dégâts.

4. Avenir dénucléarisé

Après les incidents de Tchernobyl et Three Mile Island, il apparait clairement que l'énergie nucléaire ne constitue pas la source énergetique sûre et propre promise par l'industrie nucléaire. En fait, l'énergie nucléaire est coûteuse et entraine des risques énormes aux plans financiers et de l'environnement. Plus que jamais, la perspective néo-démocrate d'un avenir dénucléarisé porte le sceau du bon sens au Nouveau-Brunswick.

5. Nos sources énergétiques

Les Néo-démocrates proposeront la création d'un Ministère de l'Energie distinct chargé du développement des ressources énergétiques potentielles au Nouveau-Brunswick. Ce Ministère collaborera avec NB Power, les coopératives sans but lucratif et le secteur privé afin de:

*produire des copeaux de bois à partir des rejets forestiers utilisables comme carburant pour la production d'électricité et de méthane.

*convertir la centrale thermique de Coleson Cove du mazout au charbon en appliquant la meilleure technologie de réduction de la pollution;

*encourager le développement de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne et des petites centrales hydrauliques. Nous offrirons aux utilisateurs un régime bilatéral permettant aux petites centrales de vendre de l'énergie à NB Power en cas d'excédent de production et d'en acheter en régime de pénurie, en continuant d'appliquer des mesures conservatoires pour permettre une croissance économique sans avoir à recourir à d'importantes augmentations de fourniture d'énergie.

6. Prix raisonnables pour l'essence

Les Néo-démocrates s'engagent à établir des prix raisonnables de l'essence dans l'intérêt des consommateurs du Nouveau-Brunswick. Notre plan prévoit un prix uniforme dans tout le Nouveau-Brunswick avec rajustements, le cas échéant, le long de la frontière avec le Maine. Les compagnies pétrolières recevront un prix de gros raisonnable, les détaillants se verront garantir une marge suffisante et les taxes provinciales sur l'essence seront réglées dans le cadre d'une politique de tarification unique.

V. TRAITEMENT EQUITABLE DES TRAVAILLEURS

Les travailleuses et les travailleurs sont l'épine dorsale de notre économie. Les Néo-démocrates s'efforcent de leur assurer un traitement équitable.

1. Salaire minimum décent

Des milliers de travailleurs néo-brunswickois, en majorité des femmes, reçoivent le salaire minimum de 4$ de l'heure. Au cours des cinq dernières années, ils n'ont bénéficié que d'une augmentation $.20 cents de l'heure. Les Néo-démocrates s'engagent à porter immédiatement le salaire minimum à 4.25$ de l'heure et à $4.50 dès mai 1988. Afin de protéger l'emploi, une assistance financière sera disponible en faveur des petites entreprises qui ne pourraient supporter l'augmentation du salaire minimum.

2. Justice salariale

Le Nouveau-Brunswick compte plus de 100,000 travailleuses, en général moins bien rénumérées que les hommes. Les Néo-démocrates travailleront à obtenir de justes salaires pour les femmes aussi rapidement que possible aussi bien dans la fonction publique que dans le secteur privé.

3. Avantages sociaux aux temps-partiels

Actuellement, les travailleurs à temps-partiel ne peuvent souvent prétendre aux mêmes avantages sociaux que leurs camarades travaillant à plein temps. Les Néo-démocrates s'engagent à améliorer les avantages sociaux en faveur des travailleurs à temps-partiel.

4. Securité d'emploi

Les Néo-démocrates reconnaissent l'importance de la sécurité de l'emploi pour les travailleurs et leurs familles.

a) Fonds de protection de l'emploi

Les Néo-démocrates s'engagent à créer un Fonds de Protection de l'Emploi doté de 10 millions de dollars pour:

* venir en aide aux travailleurs touchés par les innovations technologiques et les fermetures inévitables d'entreprises, et

*protéger l'emploi lorsque notre politique de relèvement du salaire horaire minimum aurait pour conséquence de forcer à la fermeture la petite entreprise.

b) Subventions pour créations d'emplois

Les Néo-démocrates prendront des mesures pour empêcher les employeurs de remplacer leur personnel régulier par du personnel moins bien payé recruté dans le cadre des subventions pour créations d'emplois.

5. Risques professionnels et sécurité

Chaque année, on déplore une trentaine de décès de travailleurs causés par des accidents du travail, des milliers d'autres sont victimes de blessures. Les Néo-démocrates prendront des mesures pour renforcer la Loi sur les accidents du travail et la sécurité et pour réduire le nombre des accidents du travail.

6. Négociations collectives libres

Les Néo-démocrates pensent que des négociations collectives libres constituent un droit fondamental dans une société démocratique. Les Néo-démocrates s'engagent à:

*étendre les droits de négociations collectives aux ouvriers forestiers et à d'autres catégories,

*encourager la recherche d'une solution pacifique aux conflits sociaux dans les entreprises, et

*à simplifier les procédures d'arbitrage.

VI. EGALITE POUR LA FEMME

Les Néo-démocrates s'engagent à gagner la bataille de la justice économique et sociale pour les femmes. Les Néo-démocrates demanderont la création d'un Ministère des Droits de la Femme chargé de veiller à ce que les besoins et les soucis des femmes soient pris en compte dans tous les aspects des politiques gouvernementales.

1. Salaire équitable et conditions de travail adéquates

a) Justice salariale

Au Nouveau-Brunswick, une travailleuse à plein temps gagne environ 6.00$ pour chaque 10.00$ gagné par un travailleur. Les Néo-démocrates croient en la nécessité de corriger cette inégalité, c'est pourquoi il s'est engagé à promouvoir la justice salariale. Ceux qui effectuent un travail de valeur égale devraient recevoir un salaire égal, qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme, du secteur privé ou de la fonction publique. A l'inverse du Parti Conservateur qui n'a rien fait sur cette question pendant 17 ans et du Parti Libéral qui se contente de satisfaire 4,000 femmes fonctionnaires en oubliant les 100,000 autres travailleuses de la province, les Néo-démocrates soutiennent le concept de justice salariale pour toutes les femmes, qu'elles travaillent dans le secteur public ou privé. Nous introduirons le principe de la justice salariale pour les travailleuses d'une manière progressive afin d'en minimiser les conséquences économiques.

b) Salaire minimum

La proposition d'augmentation du salaire minimum de 4.50$ des Néo-democrates aidera des milliers de travailleurs du Nouveau-Brunswick, dont la grande majorité sont des femmes.

c) Travailleurs à temps partiel

La proposition des Néo-démocrates de faire bénéficier les travailleurs à temps-partiel des mêmes avantages sociaux que les travailleurs à plein temps, sur une base proportionnelle, viendra en aide à des milliers de temps-partiel dont la majorité sont des femmes.

2. Action positive

Les Néo-démocrates s'engagent à adhérer à un programme d'action positive destiné à ouvrir de nouvelles perspectives d'emploi féminin dans des branches d'activité non-traditionnelles.

3. Faire face aux responsabilités familiales

Les Néo-démocrates reconnaissent le fait que la plupart des travailleurs doivent faire face à de lourdes responsabilités familiales et qu'il appartient au gouvernement de les aider dans ce domaine.

a) Améliorer les normes de travail

Les Néo-démocrates propose d'instaurer le principe d'une journée de maladie en faveur des parents qui doivent parfois s'absenter du travail pendant une journée pour soigner un enfant malade.

b) Jardins d'enfants et garderies de jour

Les Néo-démocrates s'engagent à instituer un service public de jardins d'enfants pendant la durée de la nouvelle législature et d'étendre les programmes de garderies d'enfants d'âge préscolaire et scolaire dans la province.

c) Familles monoparentales

Les Néo-démocrates aideront les familles monoparentales dont le chef est la plupart du temps une femme grâce à des augmentations régulières des allocations familiales et à des améliorations des services de garderies de jour.

4. Conflits familiaux

Trop souvent la violence intervient dans les conflits familiaux au Nouveau-Brunswick, les victimes de ces voies de fait sont la plupart du temps les femmes et les enfants. Les Néo-démocrates insisteront pour que soient instituées des centres d'accueil d'urgence où les femmes battues pourront recevoir portection et conseils, implantés dans toutes les régions de la province.

VII. GOUVERNEMENT FRANC ET HONNETE

Les Néo-démocrates apportent au Nouveau-Brunswick un concept nouveau en matière de politique; la conviction que les citoyens ordinaires passent en premier. Alors que les partis Libéraux et Conservateurs pensent d'abord à leurs amis et aux intérêts particuliers, la population d'ici peut compter sur les Néo-démocrates pour défendre et promouvoir un gouvernement franc et honnête.

1. Centres administratifs tous services

Les Néo-démocrates s'engagent à établir un mode de gouvernment ouvert et accessible aux citoyens. Nous nous emploierons à créer des centres administratifs tous services dans les agglomérations à travers la province qui permettront au public d'avoir accès à une large gamme de services officiels sans avoir à courir d'un bureau à un autre pour satisfaire à des fantaisis bureaucratiques et paperassières. Chacun de ces centres sera organisé en fonction des besoins locaux afin de mieux répondre aux nécessités locales.

2. Commission d'égalité des chances

Les Néo-démocrates, grâce à une Commission d'Egalité des Chances, s'emploieront a réaliser un juste traitement des deux communautés linguistiques anglophone et francophone de la province. La Commission sera chargée de surveiller:

*l'efficacité des services officiels en s'assurant que les prestations soient délivrées aux asujettis dans leur propre langue, et

*les offres d'emploi afin de s'assurer du traitement équitable des deux groupes linguistiques.

3. Promotion et préservation de notre identité culturelle

Les Néo-démocrates sont persuadés des possibilités pour un gouvernement ouvert et attentif de préserver et de promouvoir efficacement l'héritage culturel spécifique du Nouveau-Brunswick. A cet effet, nous créerons un Ministère de la Culture et de l'Héritage.

4. Extension des droits politiques

a) Fonctionnaires

Au Nouveau-Brunswick, il est interdit aux fonctionnaires de participer ouvertement à la vie politique active. La plupart des fonctionnaires occupent des emplois de bureau , exercent des activites manuelles ou enseignent dans les collèges communautaires. Les Néo-démocrates pensent qu'il est contraire à l'esprit démocratique de priver ces travailleurs de leurs droits politiques. Nous demanderons donc le plein exercice des droits politiques des fonctionnaires a l'exception des conseillers du gouvernement dans les questions de politique provinciale.

b) Lutte contre la discrimination

Au cours de la dernière session de la Législature, les Néo-démocrates proposèrent un amendement au Code des Droits de la personne (Human Rights Code) destiné à interdire la discrimination basée sur les affiliations politiques. Les deux vieux partis, plus préoccupés par le népotisme que par la justice, votèrent contre notre amendement. Dans la nouvelle législature, les Néo-démocrates continueront de demander un traitement équitable pour tous, quelles que soient les opinions politiques des personnes concernées.

5. Financement des partis politiques

Pendant les dernières élections, une centaine de banques et de grosses sociétés ont contribué 500,000$ aux caisses des partis Libéral et Conservateur. La plupart de ces donations émanaient de l'extérieur de la province. Pour quelles raisons ces banques et ces grosses sociétés dépenseraient-elles tant d'argent pour inciter les Néo-Brunswickois à voter? Les Néo-democrates sont convaincus de l'influence excessive d'importantes sociétés extérieures sur les affaires politiques du Nouveau-Brunswick. Nous poursuivrons nos efforts en vue de rendre le gouvernment plus sensible aux intérêts des citoyens ordinaires en interdisant les donations distribuées par de grosses sociétés implantées hors de la province.

6. Combattre le népotisme et les dépenses excessives

La population sait qu'elle peut compter sur les Néo-démocrates pour maintenir l'honnêteté du gouvernement. Nous exercerons tous nos efforts pour révéler les abus du népotisme qui enrichit les amis du parti au pouvoir aux dépens de tout le monde. Nous insisterons sur la promulgation de directives acceptables réglementant les dépenses officielles des ministres du cabinet et de tous les titulaires de comptes de frais payables par le Trésor public.

7. Responsabilité financière

Les moeurs politiques traditionnelles au Nouveau-Brunswick comprennent les promesses électorales habituelles de millions de dollars et l'oubli ultérieur de tous ces projets. Les Néo-démocrates s'emploient à changer cette façon d'agir. Dans cette campagne, nous promettons des abattements d'impôts pour les locataires, les personnes âgées, pour les titulaires de revenus inférieurs à 8,000$ par an, pour l'industrie du bâtiment et pour d'autres contribuables. Dans le même temps, nous proposons également des augmentations d'impôt sur les grande sociétés et sru les revenus élevés destinées à financer les pertes de revenus du Trésor résultant des abattements proposés. Il s'agit donc d'une approche responsable au problême de la réforme fiscale.

En outre, les Néo-démocrates promettent des créations d'emploi, la protection des emplois et l'amélioration des services publics. Nos engagements spécifiques n'ajouteront que un pour cent aux dépenses budgétaires pour le prochain exercice fiscal. Ces dépenses seront couvertes par l'augmentation normales des rentrées fiscales, sans relèvement des barêmes d'imposition et sans aggravation du déficit provincial. En fait, par la réduction du népotisme, les dépenses budgétaires du Nouveau-Brunswick devraient baisser sous un gouvernement Néo-démocrate.

Les Néo-démocrates ne font aucun mystère sur les sources de financement de leurs promesses électorales. Nous défions les autres partis d'en faire autant. Nous sommes en effet persuadés que la population du Nouveau Brunswick exige cette forme de responsabilité de son gouvernement.